



Le + syndical

Section Oracle France

**Exprimez-vous  
Défendez-vous**

**Élections Professionnelles du 13 au 22 mars 2010**

Avant d'imprimer



pensez à  
l'environnement

**Votre voix va compter  
dès le 1er tour !**

Consultants, Commerciaux, Ingénieurs, Managers, Directeurs, Chefs de projet, Cadres administratifs, la CFE-CGC présente des candidats proches de vous.

Vos représentants CFE-CGC s'engagent pour vous pour les deux prochaines années.

**Vous avez besoin d'eux, ils ont besoin de vous**

**Soutenez-les !**

Retrouvez-nous sur la toile, <http://cfe-cgc-oracle.blogspot.com>

**10%** Seuls les syndicats ayant recueilli plus de 10% des suffrages **au premier tour** des élections professionnelles du CE seront reconnus comme représentatifs. Eux seuls négocieront les accords d'entreprise.

**30%** Désormais, pour qu'un accord d'entreprise puisse s'appliquer, il devra être signé par un ou plusieurs syndicats ayant recueilli 30% des voix exprimées **au premier tour** des élections du CE.

**50%** Désormais, un accord d'entreprise ne doit pas faire l'objet d'une opposition par des organisations syndicales qui ont obtenu 50% des suffrages **au premier tour** des élections professionnelles du CE.

La CFE-CGC est la première organisation syndicale à défendre les intérêts des cadres et de l'encadrement.

La CFE-CGC pourra négocier et signera tout accord favorable aux cadres et de l'encadrement.

La CFE-CGC dénoncera tout accord défavorable aux cadres et à l'encadrement.



Du 13 au 22 mars je vote à 100% CFE-CGC dès le premier jour